1. **La forme du contenu en mémoire sensorielle**

 Pour revenir à cet exemple « si un ami vous dit quelque chose et que, étant occupé à autre chose, vous ne comprenez pas, l’information auditive qu’il vous a transmise demeurera utilisable pendant quelque temps. » Que peut-on dire cependant, de la forme de la représentation auditive de ces sons en mémoire sensorielle?

 Deux hypothèses principales se présentent :

1. Il est possible que l’information soit brute, non transformée, non analysée, bref, elle est identique dans votre mémoire aux sons qui vous ont été transmis.
2. Il est aussi possible que l’information soit déjà analysée au niveau de la signification en mémoire sensorielle.

 Selon la première de ces hypothèses, le souvenir que vous devriez avoir de l’information serait très proche des sons exacts ayant servi à transmettre le message. Par contre, si l’information est déjà traitée en ce qui a trait à sa signification en mémoire sensorielle, peu importe les mots précis qui ont été utilisés, le sens du message en mémoire sensorielle devrait être le même.

 Plusieurs recherches démontrent que l’information en mémoire sensorielle est entreposée sous une forme brute, non analysée. Par exemple, si un symbole, comme un « A », nous est présenté, la représentation que nous en avons en mémoire sensorielle est très proche de la forme physique du stimulus. Ce n’est qu’ultérieurement, après son passage en mémoire sensorielle, et seulement si l’on prête attention au stimulus, qu’il sera catégorisé, identifié d’abord comme étant une lettre, et ensuite comme étant une lettre particulière, un « A ». Tous ces événements se déroulent évidemment très rapidement, en moins d’une seconde.

 La première démonstration du caractère « brut », non analysé, de l’information en mémoire sensorielle a été faite par Sperling dans sa série d’expériences sur la mémoire iconique (1960). Dans une expérience de reconnaissance de sons, Michel Treisman et Rostron (1972) ont appliqué cette même logique à l’étude de la mémoire échoïque. Les données suggèrent donc indirectement que la représentation en mémoire échoïque est proche de la dimension physique du stimulus. C’est à cause de ce type de résultat que l’on dit que la mémoire sensorielle fait référence à des formes de représentation interne qui préservent l’information sur les attributs sensoriels des stimuli (Coltheart, 1984).

 Cela signifie que, pendant une très courte durée, une reproduction exacte de la stimulation est conservée. La fonction de l’enregistrement sensoriel apparaît évidente : comme on ne peut traiter simultanément toute l’information sensorielle qui, à un moment donné, nous atteint, il est nécessaire que le maintien temporaire d’une partie de cette information soit possible. Cette information pourra être sélectionnée et traitée plus tard.

1. **La perception**

 La perception peut être définie comme **le processus de réception et d’interprétation des stimuli sensoriels** (Lieury, 2008). C’est un processus de recueil de données effectué par les organes sensoriels, mais ceux-ci n’étant que des voies d’accès aux informations environnementales, c’est l’interprétation de ces données qui fait la perception. C’est-à-dire que les informations visuelles, tactiles, auditives ou olfactives n’ont pas de sens en elles-mêmes, leur signification est issue des connaissances et des expériences antérieures de celui qui les perçoit.

 Toute perception est une interprétation qui implique la personnalité toute entière plus qu’un simple phénomène sensoriel. C’est une conduite psychologique complexe qui se rapporte à un cadre de référence, élaboré à partir de notre expérience personnelle et sociale. C’est ce qui implique qu’un objet n’aura jamais tout à fait la même signification pour deux individus, qui ont chacun son système de référence.

 De nombreuses études ont démontré que notre état physique influence notre perception de la réalité. Par exemple la perception des pentes et des distances est différente selon que le percepteur porte un sac à dos lourd ou ne porte rien sur son dos (Proffitt, Stefanucci, Banton et Epstein, 2003). Ainsi le fait qu’il soit un homme jeune ou un homme âgé, change aussi la perception de cette même pente ou distance (Bhalla & Proffitt, 1999). Ces chercheurs (Proffitt, Bhalla, Gossweiler, & Midgett, 1995) ont étudié la perception d’une pente ou distance mais en modifiant les variables (jeune ou âgé) par les variables (fatigué ou en forme). Les individus perçoivent le monde physique qui les entoure en fonction de la manière dont ils agiraient dans ce monde.

On distingue trois niveaux de traitement dans le processus de perception :

* **Le niveau sensoriel** qui concerne la réception des données environnementales ;
* **Le niveau perceptif** qui concerne l’organisation des données sensorielles ;
* **Le niveau cognitif** qui concerne l’interprétation des données perceptives. Ce dernier niveau de traitement correspond à **la représentation mentale**.

**…/…**